



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	308861	Numéro	T15982
Adresse du site	21, rue Laffitte	Hauteur	R+7 (35m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Orange est présent (30/150/272°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/09/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	03/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120°, 240° et 320°.		
Distance des ouvrants	10m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	9°
Estimation	120° < 2V/m ; 240° < 3V/m ; 320° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

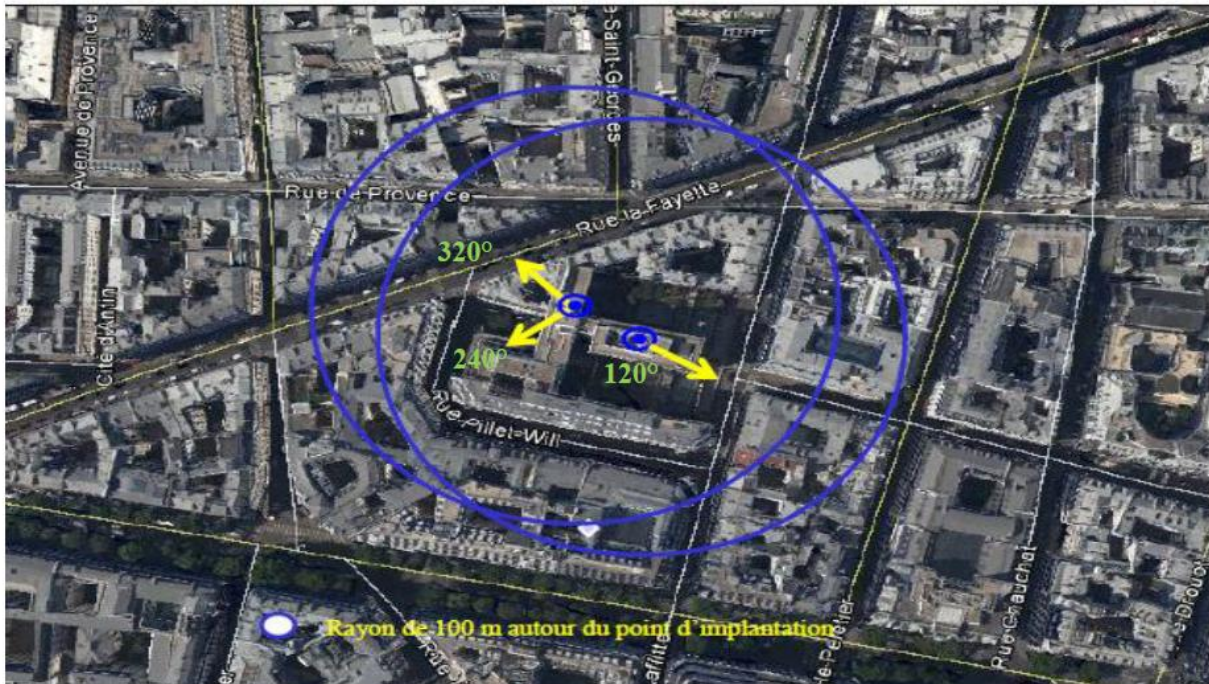
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes Hexabandes existantes dans des fausses cheminées par trois antennes heptabandes de tailles identiques.		
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair au pied des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	40,5m		

Date : Conformité du dossier

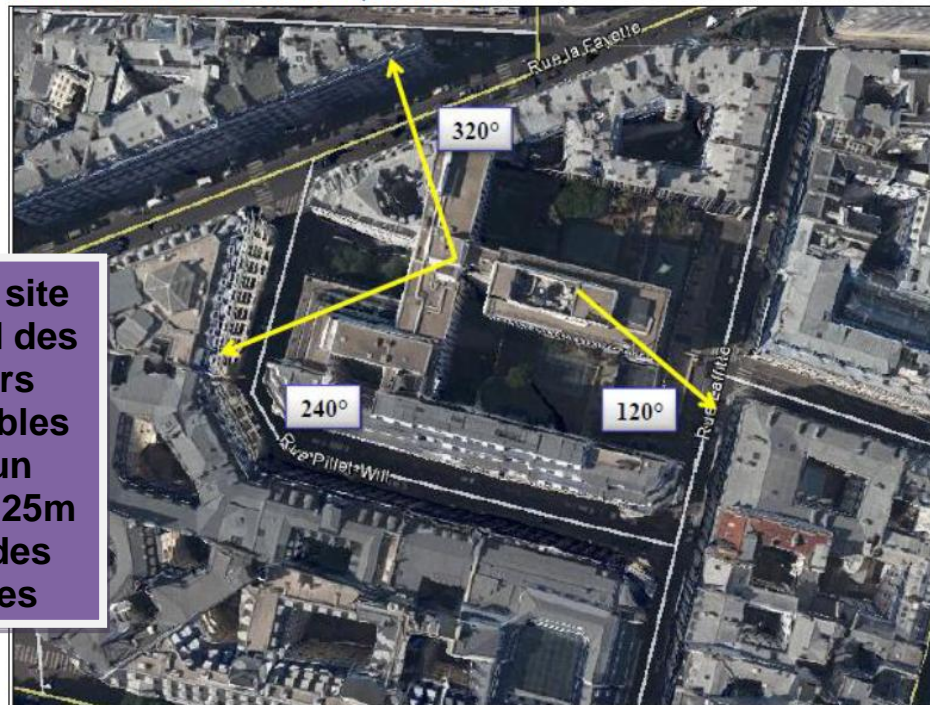
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes

Aucun bâtiment en vue direct dans un rayon de 25m



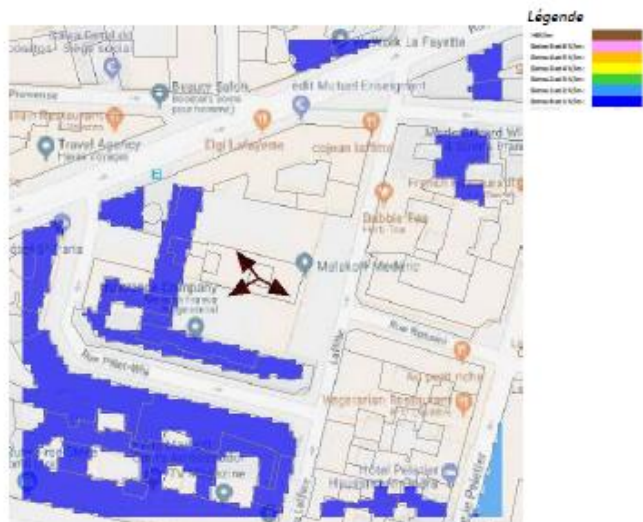
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

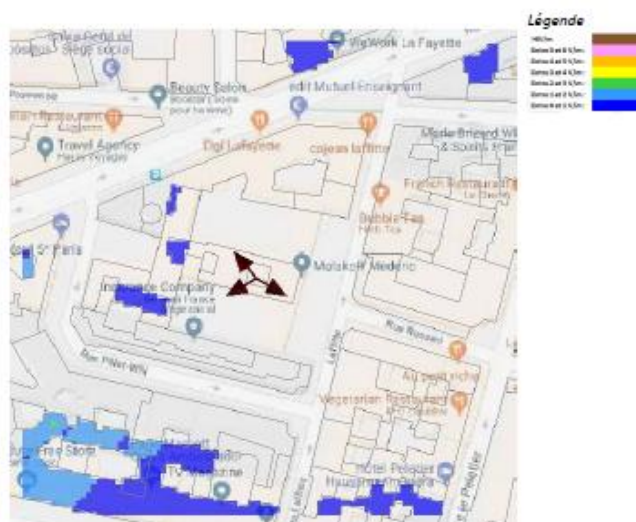
a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



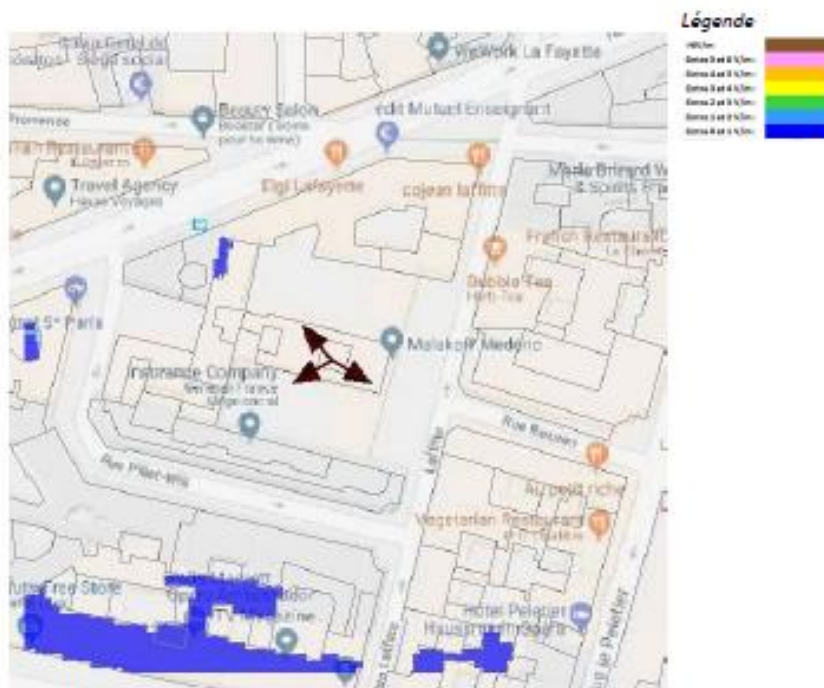
b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



c. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	25,5 m	28,5 m	31,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

AZ : 320°

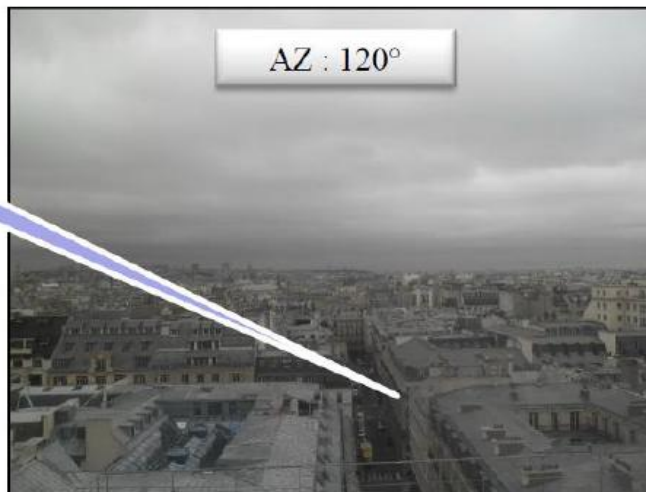
19 Rue La Fayette
> 25m



Azimut 120 ° :

26 Rue Laffitte
> 25m

AZ : 120°



Azimut 240 ° :

20 Rue La Fayette
> 25m

AZ : 240°

